



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Le préfet

Privas, le 17 JUIN 2019

Le Préfet de l'Ardèche
à
Mesdames et Messieurs les Maires du
département de l'Ardèche

(En communication à messieurs les sous-préfets
de Tournon-sur-Rhône, Privas et Largentière)

OBJET : Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

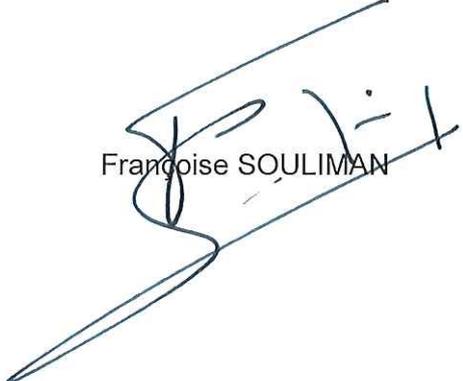
P.J : 2

Le décret du 10 mars 2006 a consacré le 18 juin de chaque année à la commémoration de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

Dans le cadre de cette journée, je vous informe qu'une cérémonie départementale du souvenir se déroulera à Privas le **lundi 18 juin 2018 à 11h00** devant le Monument aux Morts de la Résistance – Place Stalingrad – Square Jean Moulin.

Vous trouverez ci-joint, le message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, et le texte de l'Appel du 18 juin 1940. Ceux-ci seront lus par un ancien de la France Libre, un Président d'association, par un jeune ou par vous-même dans le cadre de la cérémonie officielle organisée par vos soins.

Je vous précise que, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés aux couleurs nationales le 18 juin. L'état des drapeaux utilisés devra toujours être conforme au respect dû à ces emblèmes.


Françoise SOULIMAN